

POLITIQUE QUALITÉ

L'Agence nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ) a pour mission d'**assurer la coordination et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau.**

Sa vision est d'être un centre d'excellence en matière de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau.

A ce titre, l'ANCQ est accréditée par le Système Ouest-Africain d'Accréditation (SOAC) selon la norme ISO/CEI 17025 pour les essais relevant de sa portée d'accréditation disponible sur demande ou consultable sur le site www.soacwaas.org. Cette accréditation atteste de la compétence technique du laboratoire et de la fiabilité de ses résultats d'analyses.

Dans un environnement marqué par des exigences croissantes des parties intéressées et des référentiels internationaux, l'ANCQ s'engage à maintenir et améliorer en permanence un système de management de la qualité conforme aux exigences de la norme ISO/CEI 17025 ainsi qu'aux bonnes pratiques de l'OMS applicables aux laboratoires de contrôle qualité pharmaceutique pour la réalisation des essais relatifs aux produits de santé.

A cet effet, la Direction Générale s'engage à donner les moyens suffisants aux directions pour les aider à maintenir un système qualité performant.

Par la présente, le Directeur Général déclare encourager les directions à mettre tout en œuvre pour assurer un niveau élevé de qualité et de fiabilité des essais. Aussi s'engage-t-il à :

- ✚ garantir l'impartialité du personnel, l'intégrité et la confidentialité des données d'analyses ;
- ✚ respecter et faire respecter les exigences légales, réglementaires, normatives et contractuelles applicables ;
- ✚ assurer le maintien de la compétence du personnel à travers la formation continue, les essais d'aptitude et la participation à des activités scientifiques ;
- ✚ considérer la satisfaction des clients comme une préoccupation constante de l'agence ;
- ✚ garantir la santé et la sécurité du personnel au travail ;
- ✚ améliorer en continu le système de management de la qualité à travers les audits internes, les revues de Direction et le suivi des actions d'amélioration.

Des objectifs qualité mesurables sont définis et suivis régulièrement afin d'assurer l'efficacité du système de management de la qualité.

La présente politique qualité est communiquée, comprise et appliquée à tous les niveaux de l'Agence et tenue à disposition des parties intéressées.

Fait à Cotonou, le 30/03/2026

Le Directeur Général
Loconon V. Achille YEMOA

